

NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE POUR AUTOCARS CARROSSES ET AMENAGES PAR CARRIER CARROSSERIE DE MARQUE P.V.I. - CARRIER TYPE NR 265 P

Description du véhicule :
 Famille : SCOLER 2

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur du châssis : P.V.I.
 ZI Rue de Maison Rouge CIDEX N° 7
 77220 GREZT ARMAINVILLIERS
- Carrossier transformateur : CARRIER CARROSSERIE
 181 rue d'Argentan - BP 158 - 61005 AI ENCON CEDEX
- 0.2. Marque : P.V.I. - CARRIER
- 0.3. Genre : TCP
- 0.4. Type et versions : NR265 Version P
- 0.4.1. Type carrosserie : SCOLER 2 VERSION 4

1. CONSTITUTION GENERALE Sans changement

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

- Points ajoutés :
- VEHICULES CARROSSES**
- 2.7. Empattement : Sans changement
 - 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche (Ces poids peuvent varier dans la limite de ± 2%)
 - 2.8.0. TOTAL : Mini 10760 kg, Maxi 10810 kg
 - 2.8.1. Sur essieu 1 : 3960 kg, 3990 kg
 - 2.8.2. Sur essieu 2 : 6800 kg, 6820 kg
 - 2.9. Porte-à-faux AV : 2,675 m
 - 2.10. Porte-à-faux AR :
 - 2.10.1. Sans ferrures ni accessoires : 3,160 m
 - 2.10.2. Maxi avec ferrures et accessoires : 3,160 m
 - 2.11. Longueur hors-tout : 11,995 m
 - 2.12. Largeur hors-tout : 2,55 m

3. MOTEUR

- Points modifiés :
- 3.1. Dénomination : Sans changement
 - 3.2. Niveau sonore au point fixe : Boîte Méca, Boîte Auto
 - 3.2.0.1. Valeur du niveau sonore (dBA) : sortie horizontale : 90, 95
 - 3.2.0.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn) : 1800, 1800
 - 3.2.0.3. Position de la sortie de l'échappement : horizontale AR, G.

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT Sans changement

5. SUSPENSION Sans changement

6. DIRECTION Sans changement

7. FREINAGE Sans changement

8. CARROSSERIE

- 8.1. Description sommaire de la carrosserie
- 8.1.1. Nature : Autocar (CAR)
- 8.1.2. Aménagements particuliers :
- 8.1.2.1. En option, coffre traversant dans l'empattement
- 8.1.2.2. Autres aménagements particuliers en option :
 Porte-bagages intérieur
 2^{ème} trappe d'évacuation des passagers vers l'arrière
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie :
- 8.2.1. Nature : Structure en profilés tubulaires, habillée de tôle d'aluminium avec faces avant et arrière en stratifié polyester.
- 8.2.2. Protection contre l'incendie :
 Détecteur de température dans coffre moteur et coffre chauffage avec voyant au tableau de bord
- 8.2.2.1. Plancher : Contreplaqué en osier métallique revêtu de tapis ou moquette
- 8.2.2.2. Parois, pavillon : Doublage parois intérieures stratifié
- 8.2.2.3. Sièges, banquettes et siège chauffeur : Ossature métallique avec assise et dossier en mousse recouvert de clorure de polyvinyle avec film similaire de synthèse calendré ou tissu coton persane ou tissu laine
- 8.2.3. Trappes d'évacuation des passagers :
 Assise par trappe d'évacuation des passagers située vers l'avant de la motricité centrale du pavillon
- 8.3. Nombre maximal de places :

VERSION A : CAR AVEC SOUTE SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
73	0	73	3960	6800	10760

VERSION B : CAR SANS SOUTE SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
73	0	73	3960	6840	10780

VERSION C : CAR SANS SOUTE SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
74	0	74	3990	6820	10810

8.4. Sièges
 8.4.1. Nombre total :

	Nombre de sièges ou banquettes			
	1 place	2 places	3 places	5 places
VERSION A	1	16	11	1
VERSION B	2	12	14	1
VERSION C	1	13	14	1

- 8.5. Portes
- 8.5.1. Nombre, disposition et fonctions :
 - Porte de service (N) : porte latérale avant droite
 - Porte de secours (S) : porte latérale centrale droite
- 8.5.2. Fermeture : Verrouillage à clé
 - Toutes les portes condamnées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur
 - Porte arrière commandée à distance, verrouillage et de déverrouillage possible à proximité de ladite porte par une commande clairement désignée avec signalment instantané au conducteur par un témoin lumineux placé sur le tableau de bord.
 Conforme à l'article 51 de l'arrêté du 2 juillet 1982, modifié (présence d'un accompagnateur non obligatoire pour le transport d'enfants).

8.5.3. Types de portes et commandes :

Types de portes		Nature de la commande	
N	S	N	S
Louvoyante 1 battant	Louvoyante 1 battant	Electro-pneumatique	Electro-pneumatique

- Les portes louvoyantes sont équipées d'une commande électropneumatique avec commande de secours intérieure et extérieure.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Nombre et emplacement :

Vitres fixes sur les faces latérales				Lunette AR fixe	Trappe de pavillon
Côté gauche		Côté droit			
TOTAL	Dont issue de secours	Total	Dont issue de secours	Issue de secours	Issue de secours
9	4	7	4	1	1 ou 2

- 8.6.2. Mode d'ouverture : Marteaux-pics liés au véhicule placés à proximité immédiate des fenêtres de secours.
- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
- 8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté
- 8.7.2. Vitres latérales : Verre trempé
 - En option toutes baies basculantes en partie supérieure ou baies coulissantes horizontalement avec partie fixe inférieure
- 8.7.3. Lunette arrière : Verre trempé
- 8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
- 8.8.1. Siège conducteur : Ceinture 3 points
- 8.8.2. Places passagers : Ceinture 2 points (Bourrelet mousse sur protections puits d'escalier et protection chauffeur)

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- Points ajoutés :
- 9.1. Feux de route : 2
 - 9.2. Feux de croisement : 2 groupés avec feux de route
 - 9.3. Feux de position
 - 9.3.1. Feux de position avant : 2 incorporés dans feux de route
 - 9.3.2. Feux de position latéraux : 5 sur chaque face incorporant les dispositifs réfléchissants
 - 9.4. Feux de position arrière : 2
 - 9.5. Feux indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1. Avant : 2 indépendants
 - 9.5.2. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
 - 9.5.3. Latéraux : 2 indépendants
 - 9.6. Feux stop : 2 incorporés dans feux arrière
 - 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
 - 9.8. Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
 - 9.8.2. Latéraux : 5 (sur chaque face)
 - 9.8.3. Avant : 0
 - 9.8.4. Latéraux : 2 bandes rétro réfléchissantes en option
 - 9.9. Feux de détresse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
 - 9.10. Feux de marche arrière : 2 indépendants
 - 9.11. Feux de brouillard :
 - 9.11.1. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
 - 9.11.2. Avant : 2 indépendants (option)
 - 9.12. Feux d'encombrement :
 - 9.12.1. Avant : 2 indépendants
 - 9.12.2. Arrière : 2 indépendants
 - 9.14. Feux spéciaux : Feux clignotants sur face arrière commandés par l'ouverture de la porte avant

10 - DIVERS

- 10.1. Accessoires
 - 10.1.1. Lave-glace : 2 à 2 vitesses
 - 10.1.2. Lave-glace : 2 à 4 jets
 - 10.1.3. Rétroviseurs : 2 extérieurs
 - 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
 - 10.1.4.1. En option avertisseur sonore de marche arrière avec interrupteur au tableau de bord
 - 10.1.5. Dispositif antiviol : Oui, par blocage de la colonne de direction
- 10.1.6. Equipements particuliers
 - 10.1.6.1. Eclairage électrique intérieur pour espace passagers et accès aux portes et marches
 - 10.1.6.2. Inscriptions et affichages
 - 10.1.6.3. Coupe-circuit électrique à proximité du poste de conduite
 - 10.1.6.4. Extincteur homologué d'une capacité d'extinction minimale de foyers 21 A et 144 B
 - 10.1.6.5. Boîte de premiers secours et lampe autonome
 - 10.1.6.6. Disques de limitation de vitesse
- 10.2. Marques d'identité
 - 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : Marchepied avant droit
 - 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sans changement
 - 10.2.3. Structure du numéro d'identification : Sans changement
 - 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : **V J Y N R 2 6 5 P 1 1 4 7 0 3 3 2 2**
 - 10.2.5. Identification du moteur : Sans changement
 - 10.2.6. Emplacement de la plaque carrossier : marchepied avant droit
 - Structure du numéro de carrosserie : **S 4 0 0 3 X X X**



11. VISITE TECHNIQUE

11.1 à 11.8 : Sans changement

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION COMPLÉMENTAIRE PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées le 04/03/2004 à la demande de Carrier que le véhicule numéro VJYNR265P14703322, présenté comme prototype des véhicules

genre : TCP
 marque : PVI
 type : NR265-540

livré aménagé en CAR, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-3 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.

La numérotation dans la série du type commence à VJYNR265P14703322.

NOTA : le présent procès-verbal suivi de son certificat de conformité n'est valable pour l'obtention du certificat d'immatriculation que s'il est accompagné du procès-verbal de réception et du certificat de conformité délivrés pour le véhicule avant transformation.

Fait à ALENCON, le 17/03/2004
 Le technicien supérieur de l'industrie et des mines

(Signature)

Yoann FAUCHER

VU, approuvé et enregistré sous le n° AU-BN.027.04

Fait à HEROUVILLE SAINT CLAIR, le *2 avril 2004*

Pour le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et par délégation

Le chef de la division opérations techniques & énergie



Amplification certifiée conforme à l'original

Jean CORDIER

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, CARRIER CARROSSERIE, carrossier-constructeur, 181, rue d'Argentan - BP 158 61005 ALENCON CEDEX, certifions :

a - Que le véhicule :

- 1 - Genre : TCP
- 2 - Marque : P.V.I. - CARRIER
- 3 - Type : NR 265P version
- 4 - N° d'ordre dans la série du type : **A 18 C VJYNR265P14703489** (1)
- 5 - Carrosserie : CAR
- 6 - Source d'énergie : GO
- 7 - Puissance administrative : 17 CV
- 8 - Nombre de places assises (Y compris le conducteur) : **71 - 2P - 2P** (2)
- 9 - Dimensions :
 - Largeur : 2,55 m
 - Longueur : 11,995 m
 - Surface : 30,6 m²
- 10 - Poids total autorisé en charge : 16 tonnes
- 11 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule : 10,760 - ~~10,780~~ - ~~10,810~~ tonnes (2)
- 12 - Poids total roulant autorisé : 19,500 tonnes
- 13 - Charge utile du véhicule
- 14 - Niveau sonore de référence : 90 dB A - ~~85~~ dB A (2)
- 15 - Régime de rotation du moteur lui correspondant : 1800 tr/min

Est entièrement conforme au type et la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire. (Voir nota).

b - Que le véhicule sort de nos usines le **07 Juillet 2004**
 Pour être livré à **FAST CONCEPT CAR**
 FAIT à ALENCON, le **07 Juillet 2004**

CARRIER CARROSSERIE
 S.A. au capital de 1 000 000 €
 Siège social : 59, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS
 315 302 331 RCS PARIS - SIRET 315 302 331 00048
 Usine : 181, Rue d'Argentan - B.P. 158
 61005 ALENCON CEDEX
 Tél. 02 33 80 40 00 - Fax 02 33 29 00 42

Equipements particuliers :

- Avertisseur sonore de marche arrière (2) : Oui Non
- (1) A compléter
- (2) Rayer les mentions inutiles

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.
RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE POUR AUTOCARS CARROSSES ET AMENAGES PAR CARRIER CARROSSERIE DE MARQUE P.V.I. - CARRIER TYPE NR 265 P

Description du véhicule :
Famille : SCOLER 2

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur du châssis : P.V.I.
ZI Rue de Maison Rouge CIDEX N° 7
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS
- Carrossier transformateur : CARRIER CARROSSERIE
181 rue d'Argentan - BP 158 - 61005 ALENCON CEDEX
- 0.2. Marque : P.V.I. - CARRIER
0.3. Genre : TCP
0.4. Type et versions : NR265 Version P
0.4.1. Type carrosserie : SCOLER 2 VERSION 4

1. CONSTITUTION GENERALE : Sans changement

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Points ajoutés :

VEHICULES CARROSSES

- 2.7. Empattement : Sans changement
- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche
(Ces poids peuvent varier dans la limite de ± 2%)
- | | Mini | Maxi |
|---|----------|----------|
| 2.8.0. TOTAL | 10760 kg | 10810 kg |
| 2.8.1. Sur essieu 1 | 3960 kg | 3990 kg |
| 2.8.2. Sur essieu 2 | 6800 kg | 6820 kg |
| 2.9. Porte-à-faux AV | 2.675 m | |
| 2.10. Porte-à-faux AR | | |
| 2.10.1. Sans ferrures ni accessoires | 3.160 m | |
| 2.10.2. Maxi avec ferrures et accessoires | 3.160 m | |
| 2.11. Longueur hors-tout | 11.995 m | |
| 2.12. Largeur hors-tout | 2.55 m | |

3. MOTEUR

Points modifiés :

- 3.1. Dénomination : Sans changement
- 3.20 Niveau sonore au point fixe
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) :
- | | Boîte Méca | Boîte Auto |
|---|-------------------|------------|
| 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) | 90 | 95 |
| 3.20.3. Position de la sortie de l'échappement | horizontale AR. G | |

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT : Sans changement

5. SUSPENSION : Sans changement

6. DIRECTION : Sans changement

7. FREINAGE : Sans changement

8. CARROSSERIE

- 8.1. Description sommaire de la carrosserie
- 8.1.1. Nature : Autocar (CAR)
- 8.1.2. Aménagements particuliers :
- 8.1.2.1. En option, coffre traversant dans l'empattement
- 8.1.2.2. Autres aménagements particuliers en option :
- Porte-bagages intérieur
- 2^{ème} trappe d'évacuation des passagers vers l'arrière
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie :
- 8.2.1. Nature : Structure en profilés tubulaires, habillée de toile d'acier avec faces avant et arrière en stratifié polyester.
- 8.2.2. Protection contre l'incendie :
- Détecteur de température dans coffre moteur et coffre chauffage avec voyant au tableau de bord
- 8.2.2.1. Plancher : Contreplaqué en bois ou métallique revêtu de tapis ou moquette
- 8.2.2.2. Parois, pavillon : Doublage par revêtement stratifié
- 8.2.2.3. Sièges, banquettes : Ossature métallique ou en assise et dossier en mousse recouvert de clonure de polypropylène ou film similaire de synthèse calendré ou tissu coton revêtu ou tissu laine
- 8.2.3. Trappes d'évacuation des fumées :
- Assises pivotantes trappe d'évacuation des passagers située vers l'avant de la moitié centrale du pavillon
- 8.3. Nombre maximal de places :

VERSION A : CAR AVEC SOUTÈ SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
73	0	73	3960	6800	10760

VERSION B : CAR SANS SOUTÈ SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
73	0	73	3960	6840	10780

VERSION C : CAR SANS SOUTÈ SANS ROUE DE SECOURS AVEC PORTE-BAGAGES					
NOMBRE DE PLACES			POIDS A VIDE En ordre de marche (kg) correspondant		
Assise maximum y compris le conducteur	Debout	Total	Essieu 1	Essieu 2	Total
74	0	74	3990	6820	10810

- 8.4. Sièges
8.4.1. Nombre total :

	Nombre de sièges ou banquettes			
	1 place	2 places	3 places	5 places
VERSION A	1	16	11	1
VERSION B	2	12	14	1
VERSION C	1	13	14	1

- 8.5. Portes
- 8.5.1. Nombre, disposition et fonctions :
- Porte de service (N) : porte latérale avant droite
 - Porte de secours (S) : porte latérale centrale droite
- 8.5.2. Fermeture - Verrouillage à clé
- Toutes les portes condamnées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur
 - Porte arrière commandée à distance, verrouillage et de déverrouillage possible à proximité de ladite porte par une commande clairement désignée avec signalé instantané au conducteur par un témoin lumineux placé sur le tableau de bord.
- Conforme à l'article 51 de l'arrêté du 2 juillet 1982, modifié (présence d'un accompagnateur non obligatoire pour le transport d'enfants).

8.5.3. Types de portes et commandes :

Types de portes		Nature de la commande	
N	S	N	S
Louvoyante 1 battant	Louvoyante 1 battant	Electro-pneumatique	Electro-pneumatique

- Les portes louvoyantes sont équipées d'une commande électropneumatique avec commande de secours intérieure et extérieure.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Nombre et emplacement :

Vitres fixes sur les faces latérales				Lunette AR fixe	Trappe de pavillon
Côté gauche		Côté droit			
TOTAL	Dont issue de secours	Total	Dont issue de secours	Issue de secours	Issue de secours
9	4	7	4	1	1 ou 2

- 8.6.2. Mode d'ouverture : Marteaux-pics liés au véhicule placés à proximité immédiate des fenêtres de secours.
- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
- 8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté
- 8.7.2. Vitres latérales : Verre trempé
- En option toutes baies basculantes en partie supérieure ou baies coulissantes horizontalement avec partie fixe inférieure
- 8.7.3. Lunette arrière : Verre trempé
- 8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité
- 8.8.1. Siège conducteur : Ceinture 3 points
- 8.8.2. Places passagers : Ceinture 2 points (Bourrelet mousse sur protections puits d'escalier et protection chauffeur)

9. FAUCONNET DE LAUNAY

Points ajoutés :

- 9.1. Feux de route : 2
- 9.2. Feux de croisement : 2 groupés avec feux de route
- 9.3. Feux de position
- 9.3.1. Feux de position avant : 2 incorporés dans feux de route
- 9.3.2. Feux de position latéraux : 5 sur chaque face incorporant les dispositifs réfléchissants
- 9.4. Feux de position arrière : 2
- 9.5. Feux indicateurs de changement de direction
- 9.5.1. Avant : 2 indépendants
- 9.5.2. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.5.3. Latéraux : 2 indépendants
- 9.6. Feux stop : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
- 9.8. Dispositifs réfléchissants
- 9.8.1. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.8.2. Latéraux : 5 (sur chaque face)
- 9.8.3. Avant : 0
- 9.8.4. Latéraux : 2 bandes rétro réfléchissantes en option
- 9.9. Feux de détresse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
- 9.10. Feux de marche arrière : 2 indépendants
- 9.11. Feux de brouillard :
- 9.11.1. Arrière : 2 incorporés dans feux arrière
- 9.11.2. Avant : 2 indépendants (option)
- 9.12. Feux d'encombrement :
- 9.12.1. Avant : 2 indépendants
- 9.12.2. Arrière : 2 indépendants
- 9.14. Feux spéciaux : Feux clignotants sur face arrière commandés par l'ouverture de la porte avant

10 - DIVERS

- 10.1. Accessoires
- 10.1.1. Essuie-glace : 2 à 2 vitesses
- 10.1.2. Lave-glace : 2 à 4 jets
- 10.1.3. Rétroviseurs : 2 extérieurs
- 10.1.4. Avertisseur sonore
- 10.1.4.1. En option avertisseur sonore de marche arrière avec interrupteur au tableau de bord
- 10.1.5. Dispositif antivol : Oui, par blocage de la colonne de direction
- 10.1.6. Equipements particuliers :
- 10.1.6.1. Eclairage électrique intérieur pour espace passagers et accès aux portes et marches
- 10.1.6.2. Inscriptions et affichages
- 10.1.6.3. Coupe-circuit électrique à proximité du poste de conduite
- 10.1.6.4. Extincteur homologué d'une capacité d'extinction minimale de foyers 21 A et 144 B
- 10.1.6.5. Boîte de premiers secours et lampe autonome
- 10.1.6.6. Disques de limitation de vitesse
- 10.2. Marques d'identité
- 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : Marchepied avant droit
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sans changement
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : Sans changement
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : **V | J | Y | N | R | 2 | 6 | 5 | P | 1 | 4 | 7 | 0 | 3 | 3 | 2 | 2**
- 10.2.5. Identification du moteur : Sans changement
- 10.2.6. Emplacement de la plaque carrossier : marchepied avant droit
- Structure du numéro de carrosserie : **S | 4 | 0 | 0 | 3 | X | X | X**



11. VISITE TECHNIQUE

- 11.1 à 11.8 : Sans changement

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION COMPLÉMENTAIRE PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées le 04/03/2004 à la demande de Carrier que le véhicule numéro VJYNR265P14703322, présenté comme prototype des véhicules

- genre : TCP
- marque : PVI
- type : NR265-S40

livré aménagé en CAR, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-3 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.

La numérotation dans la série du type commence à VJYNR265P14703322.

NOTA : le présent procès-verbal suivi de son certificat de conformité n'est valable pour l'obtention du certificat d'immatriculation que si est accompagné du procès-verbal de réception et du certificat de conformité délivrés pour le véhicule avant transformation.

Fait à ALENCON, le 17/03/2004
Le technicien supérieur de l'industrie et des mines

Yoann FAUCHER

VU, approuvé et enregistré
le n° AU-BN.027.04

Fait à HEROUVILLE SAINT CLAIR, le 2 avril 2004
Pour le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et par délégation

Le chef de la division opérations
Techniques & énergie



Ampliation certifiée conforme à l'original

Jean CORDIER

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Noms désignés, CARRIER CARROSSERIE, carrossier-constructeur, 181, rue d'Argentan - BP 158
61005 ALENCON CEDEX, certifications :

a - Que le véhicule :

- 1 - Genre : TCP
- 2 - Marque : P.V.I. - CARRIER
- 3 - Type : NR 265P version : A (2)
- 4 - N° d'ordre dans la série du type : VJYNR265P 14703489..... (1)
- 5 - Carrosserie : CAR
- 6 - Source d'énergie : GO
- 7 - Puissance administrative : 17 CV
- 8 - Nombre de places assises : 71 - 72 - 2 (2)
(Y compris le conducteur)
- 9 - Dimensions : Largeur : 2,55 m
Longueur : 11,995 m
Surface : 30,6 m²
- 10 - Poids total autorisé en charge : 16 tonnes
- 11 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule : 10,760 - 10,780 - 10,800 tonnes (2)
- 12 - Poids total roulant autorisé : 19,500 tonnes
- 13 - Charge utile du véhicule : -
- 14 - Niveau sonore de référence : 90 dB A - 92 dB A (2)
- 15 - Régime de rotation du moteur lui correspondant : 1800 tr/min

Est entièrement conforme au type et la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire. (Voir nota)

- b - Que le véhicule sort de nos usines le 07 Juillet 2004
- Pour être livré à FAST CONCEPT CAR
- FAIT à ALENCON, le 07 Juillet 2004

CARRIER CARROSSERIE
S.A. au capital de 1 000 000 €
Siège social : 59, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS
315 302 331 RCS PARIS - SIRET 315 302 331 00048
Usine : 181, Rue d'Argentan - B.P. 158
61005 ALENCON CEDEX
Tél. 02 33 80 40 00 - Fax 02 33 29 00 42

Equipements particuliers :

- Avertisseur sonore de marche arrière (2) : Oui Non

- (1) A compléter
- (2) Rayer les mentions inutiles

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

FAMILLE : NR265 TYPE ET VERSION : NR265 P (AUTOCAR) ET U (AUTOBUS)

0 GENERALITES

0.1 Constructeur :	PVI Z.I. rue de Maison Rouge cixes n° 7 77220 GREZT ARMAINVILLIERS
0.2 Marque :	PVI
0.3 Genre :	Chassis-nu pour T.C.P
0.4 Type :	NR265 versions : P, U
0.5 Puissance administrative :	17 CV

1 CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues	: 2 essieux, 2 roues simples à l'avant et 2 roues jumelées à l'arrière
1.1.1 Emplacement des roues motrices	: à l'arrière
En option, système de régulation antipatinage (ASR) pour les véhicules équipés du dispositif antibloqueur	
1.1.2 Emplacement des roues directrices	: à l'avant
1.2 Dimensions des pneumatiques	: 295/80 R 22,5 (152/148 J)
1.3 Constitution du châssis ou de la coque	: Longérons et traverses en toles d'acier
1.4 Emplacement et disposition du moteur	: Longitudinal, en arrière de l'essieu AR
1.5 Emplacement de la cabine de conduite	: En avant de l'essieu AV

2 POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière		16000
2.1 Poids total autorisé en charge		
2.2 Poids total roulant autorisé		
2.2.1. Sans système de freinage de remorque		16750
2.2.1.1. Avec remorque sans frein		750
2.2.1.1.1. Poids max de la remorque sans frein		19500
2.2.1.2. Avec remorque équipée de frein à inertie		3500
2.2.1.2.1. Poids max de la remorque avec freins		NEANT
2.2.2. Avec système de freinage		
2.4 Charge maximale admissible		7100
2.4.1 sur l'essieu 1		11000
2.4.2 sur l'essieu 2		2,050
2.5 Voie avant		1,789
2.6 Voie arrière		6,160
2.7 Empattement		
CHASSIS-NU		
2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement dans la limite de 8%)		5800
2.8.0 Total		2000
2.8.1 Sur l'essieu 1		2500
2.8.2 Sur l'essieu 2		2,520
2.9 Porte à faux avant		3,110
2.10 Porte à faux arrière		11,790
2.11 Longueur hors tout		2,442
2.12 Largeur hors tout		
LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES		
2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé)		9940
2.8.0 Total		3780
2.8.1 Sur l'essieu 1		6160
2.8.2 Sur l'essieu 2		

3 MOTEUR

3.1 Dénomination	: DCI8ACJ01
3.1.1 Marque	: R.V.I
3.2 Description générale	
3.2.1 Genre	: Moteur à combustion Interp à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin, suralimenté par turbo-compresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur de température air/air
3.2.2 Cycle	: Diesel
3.2.3 Nombre de temps	: 4
3.3 Nombre et disposition des cylindres	: 6 en ligne
3.4 Dimensions	
3.4.1 Alésage (mm)	: 102
3.4.2 Course (mm)	: 126
3.4.3 Cylindrée (cm ³)	: 6174
3.5 Rapport volumétrique de compression	: 16,5 ± 0,6
3.6 Puissance maximale (kW CEE)	: 195
3.7 Régime de puissance maximale (tr/min)	: 2400
3.8 Couple maximal (mDaN CEE)	: 85
3.9 Régime de couple maximal (tr/min)	: 1200
3.10 Régime de rotation maximal (tr/min)	: 2700
3.11 Carburant utilisé	: Gazole
3.12 Réservoir de carburant (dm ³)	: 1 réservoir de 215, situé au niveau de l'essieu avant, côté droit (300 en option)
3.13 Mode d'alimentation du moteur	: Injection mécanique directe
3.14 type de filtre à air	: sec
3.15 Allumage	: par compression
3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :	24
3.17 Dispositif d'antiparasitage	: Non
3.18 Refroidissement du moteur	: Liquide
3.19 Nombre de silencieux d'échappement	: 1

3.20 Niveau sonore au point fixe		: A déterminer
3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBa)		: 180
3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min)		
3.20.3 Position de la sortie d'échappement	: A l'arrière, au centre du véhicule	
3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption	: Sur plaque constructeur	

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses	: Mécanique à 5 rapports AV et 1 AR
4.1.1 Emplacement du levier de commande	: Au plancher
4.2 Type d'embrayage	: Monodisque à sec
4.2.1 Mode de commande	: Transmission hydraulique assistée
4.3 type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues	: Par arbres de transmission à cardans et pont arrière
4.4 Démultiplication de la transmission :	
4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence 295/80 R 22,5 - 3184 mm	
4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min :	
Boîte ZF 8S890 (BV méca 6)	

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1	6,72		34,44	5,55
2	3,68		18,86	10,13
3	2,15	5,125	11,02	17,34
4	1,41		7,23	28,44
5		(8/41)	5,13	37,28
6	0,79		4,05	47,18

En option les couples de pont 9/41 et 10/41 peuvent être proposés
Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie

4.5 Vitesse maximale théorique au régime de régulation à vide	: 159 km/h avec couple 10/41
4.5.1 Vitesse max autorisée sur route	: 90 Km/h
4.5.2 Vitesse max autorisée sur autoroute	: 100 Km/h
4.6 Indicateur de vitesse	: OUI
4.7 Compteur kilométrique	: OUI
4.8 Chronotachygraphe	: OUI
4.9 Limiteur de vitesse :	: OUI

5 SUSPENSION

5.1 Avant	: Essieu rigide avec 2 coussins pneumatiques, 2 amortisseurs télescopiques et 1 barre stabilisatrice en option
5.2 Arrière	: Pont rigide avec 2 tirants, 2 amortisseurs télescopiques et 2 coussins pneumatiques

6 DIRECTION

6.1 Type de direction	: A écrou et recirculation de billes, avec assistance hydraulique
6.2 Diamètre de braquage entre trottoir	: 21,40 m environ

7 FREINAGE

7.1 Frein de service	: A double circuits indépendants agissant sur les roues AV et AR (type I-I)
7.2 Répartiteur de freinage	: Néant
7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues	: oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue) équipé d'un dispositif ASR optionnel
7.3 Frein de secours	: Assuré par l'indépendance des circuits du frein de service
7.4 Frein de stationnement	: Agissant sur les roues AR
7.5 Mode de transmission des efforts aux roues	
7.5.1 Frein de service	: Pneumatique
7.5.2 Frein de secours	: Pneumatique
7.5.3 Frein de stationnement	: Mécanique à ressorts
7.6 Assistance des freins	
7.6.1 Frein de service	: Air comprimé
7.6.2 Frein de secours	: Air comprimé
7.6.3 Frein de stationnement	: Non
7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie :	
- 2 réservoirs de 30 dm ³ alimentent le circuit AR et AV	
- 1 réservoir de 30 dm ³ alimentent les servitudes	
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :	
a) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le frein de service	
b) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le dispositif ABR	
c) Voyant lumineux de couleur orange au tableau de bord pour le dispositif ASR	
7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :	
a) Chute de pression dans un des circuits air comprimé	
b) Défaillance du dispositif ABR	
c) Défaillance du dispositif ASR	
7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :	
a) Abaissement volontaire de la pression d'air comprimé	
b) Lors de la mise en route	

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : A double circuits indépendants agissant sur les roues AV et AR (type I-I)
- 7.2 Répartiteur de freinage : Néant
 - 7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue) équipé d'un dispositif ASR optionnel
- 7.3 Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits du frein de service
- 7.4 Frein de stationnement : Agissant sur les roues AR
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues
 - 7.5.1 Frein de service : Pneumatique
 - 7.5.2 Frein de secours : Pneumatique
 - 7.5.3 Frein de stationnement : Mécanique à ressorts
- 7.6 Assistance des freins
 - 7.6.1 Frein de service : Air comprimé
 - 7.6.2 Frein de secours : Air comprimé
 - 7.6.3 Frein de stationnement : Non
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie :
 - 2 réservoirs de 30 dm³ alimentent le circuit AR et AV
 - 1 réservoirs de 30 dm³ alimentent les servitudes
 - 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :
 - a) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le frein de service
 - b) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le dispositif ABR
 - c) Voyant lumineux de couleur orange au tableau de bord pour le dispositif ASR
 - 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :
 - a) Chute de pression dans un des circuits air comprimé
 - b) Défaillance du dispositif ABR
 - c) Défaillance du dispositif ASR
 - 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :
 - a) Abaissement volontaire de la pression d'air comprimé
 - b) Lors de la mise en route
- 7.8 Type de freins
 - 7.8.1 Frein de service
 - 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : Disques ventilés
 - 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : Tambours
 - 7.8.2 Frein de secours : Disques AV ou Tambours AR
 - 7.8.3 Frein de stationnement : Tambours AR
- 7.9 Dispositif ralentisseur :
 - 7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis : Oui, de série sur échappement et électrique sur transmission (Telma), dans la cas de la boîte 6S890 et ralentisseur hydraulique de série sur la boîte 6HP502.
 - 7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévus au nota Chap.2 : Néant

8 CARROSSERIE

- 8.1 Description sommaire de la carrosserie : Chassis-nu
- 8.2.2 Protection contre l'incendie : Faisceau électrique du chassis conforme

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Sans objet

10 DIVERS

- 10.1 Accessoires : Sans objet sauf
 - 10.1.4 Avertisseur sonore : OUI, 1
- 10.2 Marques d'identité
 - 10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : Fixée provisoirement sur le chassis
 - 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur le longeron arrière droit, dans le compartiment moteur
 - 10.2.3 Structure du numéro d'identification : 17 caractères
 - 1^{er} au 3^{ème} : code constructeur : PVI = V.J.N
 - 4^{ème} : gamme de poids : PTC 16 = N
 - 5^{ème} : emplacement du moteur : Arrière = R
 - 6^{ème} au 8^{ème} : puissance moteur en CV : 195 kW = 265
 - 9^{ème} : usage (autobus) : Urbain = U
 - (autocar) : Périurbain = P
 - 10^{ème} au 12^{ème} : numérotation interne : = de 001 à 999
 - 13^{ème} au 17^{ème} : n° d'ordre de fabrication : = de 00001 à 99999
 - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VJYNR265****03329 pour tous les types/versions NR265
 - 10.2.5 Identification du moteur : Type et numéro inscrits sur le carter moteur, à proximité de la pompe à injection

11 VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Sans objet
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 8,8 bars
- 11.3 Pression de jonction : 8,8 bars
- 11.4 Sans objet
- 11.5 Longueur des bras de levier : AR : 160 mm
- 11.6 Course maximale des actionneurs de freins : AR : 55 mm
- 11.7 Nature du réglage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Couleurs	Affectation
orange	Circuit avant
bleu	Circuit arrière
Marron	Circuit servitudes
Vert	Frein de parc

11.8 Observation : Néant

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre T.C.P. de marque PVI. Type NR265 Versions P_U, livrés en châssis-nu ; satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

NOTA : Véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27CE

Monthéry, le 17/11/2003

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

P. DEVIGNE

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU 2617.02.02
Fait à Paris, le 17-11-2003
Pr. Le Chef de la Division Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Île de France
Pr. Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression
Le chef du centre national de Réception des Véhicules

M. LEGEAY

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, PVI, Z.I Rue de Maison Rouge, Cidex n°7 - 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS, constructeur, certifions :

- a) que le véhicule livré en châssis-nu (voir Nota 3) :
 - 1) Genre : TCP
 - 2) Marque : PVI
 - 3) Type / version : NR265 P_U
 - 4) Numéro d'identification (**):
 - 5) Source d'énergie : GO
 - 6) Puissance administrative : 17 CV
 - 7) Nombre de place assise : Néant
 - 8) Poids total autorisé en charge : 18,000t
 - 9) Poids total roulant autorisé : 19,500t
 - 10) Niveau sonore de référence : A déterminer
 - 11) Régime de rotation du moteur lui correspondant : 1800 tr/min.

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) que le véhicule sort de nos usines (magasins), le 12.05.04 pour être livré à : (nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

FAST CONCEPT CAR
ZI LA RIBOTIERE

85170 LE POIRE SUR VIE

Fait à GRETZ ARMAINVILLIERS, le : 10.06.04

(Signature) **pvi**
SAS au Capital de 5.000.000 €
ZI Rue de Maison Rouge
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS
RCS 434 341 285 RCS MELUN
Tél. 01 64 42 14 00 - Fax 01 64 07 19 04

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en châssis-nu désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 juillet 1954 modifié relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, PVI, Z.I. rue de Maison Rouge cidex n° 7, 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS, constructeur, certifions : que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

- D'un système antipatinage : OUI NON *

Nota : Véhicule bénéficiant d'une limitation à 100km/h

(*) rayer les mentions inutiles

(**) A compléter

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : A double circuits indépendants agissant sur les roues AV et AR (type I-I)
- 7.2 Répartiteur de freinage : Néant
 - 7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue) équipé d'un dispositif ASR optionnel
- 7.3 Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits du frein de service
- 7.4 Frein de stationnement : Agissant sur les roues AR
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues
 - 7.5.1 Frein de service : Pneumatique
 - 7.5.2 Frein de secours : Pneumatique
 - 7.5.3 Frein de stationnement : Mécanique à ressorts
- 7.6 Assistance des freins
 - 7.6.1 Frein de service : Air comprimé
 - 7.6.2 Frein de secours : Air comprimé
 - 7.6.3 Frein de stationnement : Non
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie :
 - 2 réservoirs de 30 dm³ alimentent le circuit AR et AV
 - 1 réservoirs de 30 dm³ alimentent les servitudes
 - 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :
 - a) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le frein de service
 - b) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le dispositif ABR
 - c) Voyant lumineux de couleur orange au tableau de bord pour le dispositif ASR
 - 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :
 - a) Chute de pression dans un des circuits air comprimé
 - b) Défaillance du dispositif ABR
 - c) Défaillance du dispositif ASR
 - 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :
 - a) Abaissement volontaire de la pression d'air comprimé
 - b) Lors de la mise en route
- 7.8 Type de freins
 - 7.8.1 Frein de service
 - 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : Disques ventilés
 - 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : Tambours
 - 7.8.2 Frein de secours : Disques AV ou Tambours AR
 - 7.8.3 Frein de stationnement : Tambours AR
- 7.9 Dispositif ralentisseur :
 - 7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis : Oui, de série sur échappement et électrique sur transmission (Telma), dans la cas de la boîte 6S890 et ralentisseur hydraulique de série sur la boîte 6HP502.
 - 7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévus au nota Chap.2 : Néant

8 CARROSSERIE

- 8.1 Description sommaire de la carrosserie : Chassis-nu
- 8.2.2 Protection contre l'incendie : Faisceau électrique du chassis conforme

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Sans objet

10 DIVERS

- 10.1 Accessoires : Sans objet sauf
 - 10.1.4 Avertisseur sonore : OUI, 1
- 10.2 Marques d'identité
 - 10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : Fixée provisoirement sur le chassis
 - 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur le longeron arrière droit, dans le compartiment moteur
 - 10.2.3 Structure du numéro d'identification : 17 caractères
 - 1^{er} au 3^{ème} : code constructeur : PVI = VJN = N
 - 4^{ème} : gamme de poids : PTC 16 = R
 - 5^{ème} : emplacement du moteur : Arrière = 265
 - 6^{ème} au 8^{ème} : puissance moteur en CV : 195 kW = U
 - 9^{ème} : usage (autobus) : Urbain = P
 - (autocar) : Périurbain = P
 - 10^{ème} au 12^{ème} : numérotation interne : = de 001 à 999
 - 13^{ème} au 17^{ème} : n° d'ordre de fabrication : = de 00001 à 99999
 - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VJYNR285****03329 pour tous les types/versions NR285
 - 10.2.5 Identification du moteur : Type et numéro inscrits sur le carter moteur, à proximité de la pompe à injection

11 VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Sans objet
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 8,8 bars
- 11.3 Pression de disposition : 8,8 bars
- 11.4 Sans objet
- 11.5 Longueur des bras de levier : AR : 160 mm
- 11.6 Course maximale des actionneurs de freins : AR : 55 mm
- 11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Couleurs	Affectation
orange	Circuit avant
bleu	Circuit arrière
Marron	Circuit servitudes
Vert	Frein de parc

11.8 Observation : Néant

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre T.C.P. de marque PVI. Type NR285 Versions P, U, livrés en châssis-nu ; satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

NOTA : Véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27CE

Monthéry, le 17/11/2003

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU 2617.02.02
Fait à Paris, le 17-11-2003
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France
Pr. Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression
Le chef du centre national de Réception des Véhicules

P. DEVIGNE

M. LEGEAY

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, PVI, Z.I Rue de Maison Rouge, Cidex n°7 - 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS, constructeur, certifions :

- a) que le véhicule livré en châssis-nu (voir Nota 3) :
- 1) Genre : TCP
 - 2) Marque : PVI
 - 3) Type / version : NR285 P/U*
 - 4) Numéro d'identification (**): V J Y N R 2 8 5 0 3 3 2 9
 - 5) Source d'énergie : GO
 - 6) Puissance administrative : 17 CV
 - 7) Nombre de place assise : Néant
 - 8) Poids total autorisé en charge : 16,000t
 - 9) Poids total roulant autorisé : 19,500t
 - 10) Niveau sonore de référence : A déterminer
 - 11) Régime de rotation du moteur lui correspondant : 1800 tr/min.

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) que le véhicule sort de nos usines (magasins), le 12.05.04 pour être livré à : (nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

FAST CONCEPT CAR
ZI LA RIBOTIERE

85170 LE POIRE SUR VIE

Fait à GRETZ ARMAINVILLIERS, le : 10.06.04

 **pvi**
SAS au Capital de 5.000.000 €
ZI Rue de Maison Rouge
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS
RCS 434 341 285 RCS MELUN
Tél. 01 64 42 14 00 - Fax 01 64 07 19 04

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en châssis-nu désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 juillet 1954 modifié relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, PVI, Z.I. rue de Maison Rouge cidex n° 7, 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS, constructeur, certifions :
que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

- D'un système antipatinage : OUI NON *

Nota : Véhicule bénéficiant d'une limitation à 100km/h

(*) rayer les mentions inutiles

(**) A compléter

DESCRIPTION DES VEHICULES PVI AU-2617-02-01

FAMILLE : NR265 TYPE ET VERSION : NR265 P (AUTOCAR) ET U (AUTOBUS)

0 GENERALITES

0.1 Constructeur : PVI
Z.I. rue de Maison Rouge cidex n° 7
77220 GREZ ARMAINVILLIERS

0.2 Marque : PVI

0.3 Genre : Chassis-nu pour T.C.P

0.4 Type : NR265 versions : P , U

0.5 Puissance administrative : 17 CV

1 CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues simples
à l'avant et 2 roues jumelées à l'arrière

1.1.1 Emplacement des roues motrices : à l'arrière

En option, système de régulation antipatinage (ASR) pour les véhicules équipés du dispositif antibloqueur

1.1.2 Emplacement des roues directrices : à l'avant

1.2 Dimensions des pneumatiques : 295/80 R 22,5 (152/148 J)

1.3 Constitution du chassis ou de la coque : Longérons et traverses en toles d'acier

1.4 Emplacement et disposition du moteur : Longitudinal, en arrière de l'essieu AR

1.5 Emplacement de la cabine de conduite : En avant de l'essieu AV

2 POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière

2.1 Poids total autorisé en charge : 16000

2.2 Poids total roulant autorisé

2.2.1. Sans système de freinage de remorque

2.2.1.1. Avec remorque sans frein : 16750

2.2.1.1.1. Poids max. de la remorque sans frein : 750

2.2.1.2. Avec remorque équipée de frein à inertie : 19500

2.2.1.2.1. Poids max. de la remorque avec freins : 3500

2.2.2. Avec système de freinage : NEANT

2.4 Charge maximale admissible

2.4.1 sur l'essieu 1 : 7100

2.4.2 sur l'essieu 2 : 11000

2.5 Voie avant : 2,050

2.6 Voie arrière : 1,789

2.7 Empattement : 6,160

CHASSIS-NU

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement dans la limite de 8%)

2.8.0 Total : 5800

2.8.1 Sur l'essieu 1 : 2000

2.8.2 Sur l'essieu 2 : 3800

2.9 Porte à faux avant : 2,520

2.10 Porte à faux arrière : 3,110

2.11 Longueur hors tout : 11,790

2.12 Largeur hors tout : 2,442

LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé)

2.8.0 Total : 9940

2.8.1 Sur l'essieu 1 : 3760

2.8.2 Sur l'essieu 2 : 6180

3 MOTEUR

3.1 Dénomination : DC16ACJ01

3.1.1 Marque : P.V.I

3.2 Description générale

3.2.1 Genre : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin, suralimenté par turbo-compresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur de température air/air

3.2.2 Cycle : Diesel

3.2.3 Nombre de temps : 4

3.3 Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne

3.4 Dimensions

3.4.1 Alésage (mm) : 102

3.4.2 Course (mm) : 128

3.4.3 Cylindrée (cm³) : 6174

3.5 Rapport volumétrique de compression : 16,5± 0,8

3.6 Puissance maximale (kW CEE) : 195

3.7 Régime de puissance maximale (tr/mn) : 2400

3.8 Couple maximal (mDaN CEE) : 85

3.9 Régime de couple maximal (tr/mn) : 1200

3.10 Régime de rotation maximal (tr/mn) : 2700

3.11 Carburant utilisé : Gazole

3.12 Réservoir de carburant (dm³) : 1 réservoir de 215, situé au niveau de l'essieu avant, côté droit (300 en option)

3.13 Mode d'alimentation du moteur : Injection mécanique directe

3.14 type de filtre à air : sec

3.15 Allumage : par compression

3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24

3.17 Dispositif d'antiparasitage : Non

3.18 Refroidissement du moteur : Liquide

3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1

3.20 Niveau sonore au point fixe

3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBa) : A déterminer

3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min) : 1800

3.20.3 Position de la sortie d'échappement : A l'arrière, au centre du véhicule

3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : Sur plaque constructeur

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses : Mécanique à 6 rapports AV et 1 AR

4.1.1 Emplacement du levier de commande : Au plancher

4.2 Type d'embrayage : Monodisque à sec

4.2.1 Mode de commande : Transmission hydraulique assistée

4.3 type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : Par arbres de transmission à cardans et pont arrière

4.4 Démultiplication de la transmission :

4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence 295/80 R 22,5 - 3184 mm

4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport au pont	Démultiplications totales	vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1	8,72		34,44	5,55
2	3,68		18,58	10,13
3	2,15	5,125	11,02	17,34
4	1,41		7,23	26,44
5	1	(8/41)	5,13	37,28
6	0,79		4,05	47,18

En option les couples de pont 9/41 et 10/41 peuvent être proposés

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie

4.5 Vitesse maximale théorique au régime de régulation à vide

4.5.1 Vitesse maxi autorisée sur route : 159 km/h avec couple 10/41

4.5.2 Vitesse maxi autorisée sur autoroute : 90 Km/h

4.6 Indicateur de vitesse : OUI

4.7 Compteur kilométrique : OUI

4.8 Chronotachygraphe : OUI

4.9 Limiteur de vitesse : OUI

5 SUSPENSION

5.1 Avant : Essieu rigide avec 2 coussins pneumatiques, 2 amortisseurs télescopiques et 1 barre stabilisatrice en option

5.2 Arrière : Pont rigide avec 2 tirants, 2 amortisseurs télescopiques et 2 coussins pneumatiques

6 DIRECTION

6.1 Type de direction : A écrou et recirculation de billes, avec assistance hydraulique

6.2 Diamètre de braquage entre traitoir : 21.40 m environ

7 FREINAGE

7.1 Frein de service : A double circuits indépendants agissant sur les roues AV et AR (type I-I)

7.2 Répartiteur de freinage : Néant

7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue) équipé d'un dispositif ASR optionnel

7.3 Frein de secours : Assuré par l'indépendance des circuits du frein de service

7.4 Frein de stationnement : Agissant sur les roues AR

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues

7.5.1 Frein de service : Pneumatique

7.5.2 Frein de secours : Pneumatique

7.5.3 Frein de stationnement : Mécanique à ressorts

7.6 Assistance des freins

7.6.1 Frein de service : Air comprimé

7.6.2 Frein de secours : Air comprimé

7.6.3 Frein de stationnement : Non

7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie :

- 2 réservoirs de 30 dm³ alimentent le circuit AR et AV

- 1 réservoirs de 30 dm³ alimentent les servitutes

7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :

a) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le frein de service

b) Voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord pour le dispositif ABR

c) Voyant lumineux de couleur orange au tableau de bord pour le dispositif ASR

7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :

a) Chute de pression dans un des circuits air comprimé

b) Défaillance du dispositif ABR

c) Défaillance du dispositif ASR

7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :

a) Abaissement volontaire de la pression d'air comprimé

b) Lors de la mise en route